Sécurité routière Piéton et Cycles

Fiche technique

Secteur
Médico-social

Public
Travailleurs handicapés d'ESAT

Durée
2 jours

Organisme de formation
- Action Formation Prévention Conseil

Date limite d'inscription
05/04/2019

Lieux & dates

- **Groupe 1**

Les dates seront proposées par l'organisme de formation en fonction des regroupements géograhiques

Interlocuteur Opco Santé

Cyndie PAYET
cyndie.payet@unifaf.fr
04.67.06.18.96

Interlocuteur OF

Stéphane CAMBON
scafpconseil@gmail.com
06 03 18 42 23

Intervenant

- **Stéphane CAMBON**

Formateur

Contexte

L'insertion sociale et professionnelle d'un individu est étroitement liée à ses capacités à s'insérer dans l'espace routier. Savoir être piéton, cycliste, cyclomotoriste ou conducteur d'une voiturette et apprendre à gérer seul et en sécurité ses déplacements est pour beaucoup de travailleurs handicapés la seule manière d'accéder à l'autonomie. Ce besoin d'autonomie se traduit fréquemment par un désir d'indépendance dans les moyens de déplacement. Ainsi les professionnels d'ESAT deviennent de plus en plus des usagers de la route dans le même temps où le risque routier constitue la première cause d'accident du travail. Les travailleurs handicapés d'ESAT se déplacent pour venir au travail, ainsi que sur leur lieu de travail. Quelque soit le mode de déplacement, il existe des règles à respecter pour ne pas se mettre en danger et ne pas mettre en danger les autres. Par ailleurs, pour être davantage autonomes dans leurs déplacements, il leur faut connaître certaines règles, techniques et astuces. Quel que soit le mode de transport choisi par le travailleur handicapé et selon ses capacités, il devra acquérir un minimum de savoir pour se déplacer sans risque en tant qu'usager de la route. L'environnement routier est devenu un espace social qu'il faut savoir utiliser et partager tout en mettant en oeuvre des stratégies permettant de ne pas se trouver en situation à risques.

Objectifs

- Être capable de se déplacer en sécurité dans l'espace routier.
- Savoir identifier les risques et connaître leurs conséquences
- Connaître le règlementation/signalisation spécifique aux modes de déplacement utilisé .(piéton ,cycle)
- Connaître et comprendre les comportements permettant d'anticiper pour ne pas se placer en situation à risque
- Savoir réagir en cas d'accident ou situation imprévue

Modalités pédagogiques :

- Travail de reconnaissance sur photos et vidéos
- Exercices sur tapis de circulation

Prérequis

Aucun

Contenu

JOUR 1

- Accueil des participants
- Présentation du formateur , du programme et des participants
- Connaître l'environnement routier et savoir s'y déplacer en tant que piéton
- Définition d'une rue, d'un trottoir,, d'une intersection, d'un feux tricolore, d'un

passage protégé .

- Savoir marcher seul et en groupe sur le trottoir
- Traverser la chaussée avec et sans passage protégé
- Connaître la signalisation/règlementation spécifique aux piétons
- Savoir reconnaître les endroits à risque et savoir s'y comporter

JOUR 2

- Connaître les différents types de 2 roues non motorisé
- Connaître les équipements obligatoires et conseillés
- Connaître et comprendre la règlementation /signalisation de base propre aux vélos
- Savoir se placer sur la chaussée en ligne droite et en virages
- Savoir reconnaître et utiliser les bandes et pistes cyclables
- Savoir observer, indiquer et se placer pour changer de direction.
- Connaître les règles de priorité aux intersections : (Stop , cédez le passage, rond point et priorité à droite)
- Connaître les principales situations à risques et savoir les éviter
- Comprendre les effets de la vitesse et savoir adapter son allure